



**20^{ème} REUNION DU GROUPE DE TRAVAIL BIODIVERSITE
D'AFRIQUE CENTRALE (GTBAC 20)
Douala, Cameroun
Du 8 au 12 Septembre 2014**

COMMUNIQUE FINAL

Sous le haut patronage de Monsieur **Pierre HELE**, Ministre de l'environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable de la République du Cameroun, il s'est tenu à l'Hôtel SOMATEL (Douala), la vingtième réunion du Groupe de Travail Biodiversité d'Afrique Centrale (GTBAC 20), préparatoire à la septième réunion des Parties au Protocole de Cartagena (CdP-RdP-7), à la douzième Conférence des Parties à la Convention sur la Diversité Biologique (CdP-12) et à la première réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur APA (RdP-1) qui se tiendront respectivement, du 29 Septembre au 3 octobre 2014, du 6 au 17 octobre 2014 et du 13 au 17 Octobre 2014 à Pyeongchang en République de Corée, en vue de dégager les positions communes de la sous-région sur les différents points inscrits à l'ordre du jour de ces réunions.

Cette réunion organisée par le Secrétariat Exécutif de la COMIFAC avec l'appui technique et financier de la GIZ et de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), visait les objectifs suivants :

- examiner les différents points inscrits à l'ordre du jour de la CdP-RdP 7 et de la CdP12 afin d'adopter les positions communes des pays de l'espace COMIFAC;
- échanger sur l'état d'avancement de l'organisation de la session parallèle des pays de l'espace COMIFAC pour informer la communauté internationale sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des décisions de la CdP11;
- concevoir un cadre d'intervention lors de la CdP12;
- faire le point sur l'état de préparation des délégations au niveau national (composition des délégations, aspects logistiques, etc.);
- faire l'état des lieux des activités liées à l'APA dans les différents pays de la COMIFAC afin de voir comment renforcer les capacités pour la mise en œuvre du protocole APA au niveau national ;
- faire l'état des lieux des activités liées au processus de révision des Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB) ;
- restituer et échanger sur les conclusions des réunions sous-régionales, régionales et internationales (Atelier de validation des lignes directrices de l'Union Africaine pour une mise en œuvre coordonnée du Protocole de Nagoya en Afrique, SBSTTA 18).

La réunion a été présidée par Monsieur Raymond MBITIKON, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC et modérée par Monsieur Augustin NGOLIELE, Point Focal CDB de la République du Congo et Pilote du GTBAC, assistée de Monsieur Chouaïbou NCHOUTPOUEN, Chargé de la Biodiversité et de la lutte contre la désertification au Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Le rapportage a été assuré par Monsieur **MADZOU-MOUKILI**, Point Focal APA de la République du Congo et de Madame **Marie TAMOIFO NKOM**, Coordinatrice régionale du REJEFAC.

Elle a connu la participation des représentants des pays de l'espace COMIFAC suivants : Burundi, Cameroun, Congo, Gabon, Guinée Equatoriale, RCA, São Tomé et Príncipe, et Tchad, des représentants de la FAO, des réseaux de la CEFDHAC (REJEFAC, REPALEAC), du REPAR, du RAPAC d'ONG locales (SURAMANA, CARFAD), des organismes partenaires (GIZ, JICA et IUCN) et les membres du Secrétariat Exécutif de la COMIFAC.

Les travaux se sont articulés autour des points suivants :

- Cérémonie d'ouverture,
- sessions en plénière et en groupe
- Cérémonie de clôture

1. Cérémonie d'ouverture

Placée sous l'autorité de Monsieur **AKWA Patrick KUM BONG**, Secrétaire Général du Ministère de l'Environnement, Protection de la Nature et du Développement Durable, la cérémonie d'ouverture a été marquée par les allocutions de circonstance et d'ouverture.

Pour des considérations préliminaires, Monsieur **Augustin NGOLIELE**, pilote du GTBAC, a dégagé l'importance de cette réunion, qui se tient à trois semaines de la CdP 12 et de la 1^{ère} réunion des Parties au Protocole de Nagoya sur l'APA. Il a remercié le Gouvernement et le peuple camerounais pour l'hospitalité accordée aux délégués des différents pays et organismes.

Le représentant de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA), Monsieur **Junichiro MATSUMOTO**, a exprimé ses sentiments de participer pour la 1^{ère} fois aux travaux du GTBAC, qui se tient dans le cadre de la préparation de la CdP 12, dont les résultats sont essentiels pour l'atteinte des objectifs d'Aïchi.

Il a souhaité l'enrichissement des débats sur la base de clarification des tâches proposées au niveau des pays membres de la COMIFAC.

Le **Dr Paul SCHOLTE** a rappelé l'importance qu'accorde l'Allemagne sur les ressources génétiques pour la communauté et les menaces qui pèsent sur elles, si rien n'est fait pour une gestion durable, celle qui répond aux besoins des populations actuelles sans compromettre le capital pour les générations futures.

« Le GTBAC permet à la COMIFAC de se concerter de façon régulière avec les points focaux CDB/APA des dix pays de l'Afrique centrale pour suivre les recommandations de la CDB et des instruments qui en découlent, et se présenter avec une seule voix dans les foras internationaux. En le faisant, la COMIFAC joue un rôle phare pour l'ensemble du continent africain » a-t-il

indiqué ;

Il a confirmé l'approbation par le Ministère de la Coopération allemande (BMZ) de l'aide mémoire et le document du projet : " GIZ – Mise en œuvre d'Accès aux Ressources Génétiques et Partage des Avantages –APA – dans les Etats membres de la COMIFAC". Ce projet sera conduit en étroite collaboration à travers une seule coordination avec le Projet APA qui sera financé par le FEM et exécuté par le PNUE a-t-il conclu.

A son tour, Monsieur **Raymond MBITIKON**, Secrétaire Exécutif de la COMIFAC a exprimé toute sa gratitude à Monsieur le Ministre de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable pour toutes les actions menées pour la mise en œuvre des conventions et accords multilatéraux sur l'environnement, notamment la convention sur la diversité biologique.

Il a remercié les Autorités camerounaises pour l'accueil chaleureux réservé aux participants venus de l'extérieur et aussi les organismes partenaires, notamment l'Agence japonaise de Coopération Internationale (JICA) et la Coopération Internationale Allemande (GIZ) pour leur appui technique et financier constant.

Il s'est réjoui du niveau d'avancement des processus de mise en œuvre du plan stratégique 2011-2020, d'atteinte des objectifs d'Aïchi, de ratification du Protocole de Nagoya au niveau des pays d'Afrique centrale. Il a relevé les énormes efforts accomplis ainsi que les actions entreprises pour la conservation des ressources biologiques, à savoir la création de plusieurs aires protégées, l'adoption des nouvelles législations nationales.

En matière d'APA, la sous-région s'est dotée d'une stratégie sous régionale depuis novembre 2010, a – t – il indiqué. La tenue de la CdP12 constitue une opportunité pour les pays membres de la COMIFAC pour valoriser leur expertise en matière de conservation de la biodiversité a-t-il poursuivi, avant d'exhorter les participants à bien examiner les points inscrits à l'ordre de jour.

Enfin, Monsieur **AKWA Patrick KUM BONG**, au nom du Ministre de l'environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable du Cameroun, empêché, a remercié l'ensemble des délégués présents à ces assises et a émis ses regrets du fait de la non participation de la délégation de la RDC, à cause des dispositions prises aux frontières liées à l'épidémie hémorragique à virus Ebola. Il a souhaité la bienvenue et un agréable séjour au Cameroun, aux délégués venus des pays de la sous-région.

Il a fait remarquer que le Cameroun, sous la conduite de **Son Excellence Paul BIYA**, Président de la République, a pris en compte les questions liées à la conservation de la biodiversité qui constitue une position stratégique dans la vie des populations et du développement du Pays. C'est dans ce sillage qu'il

faut situer son implication au premier plan dans les négociations des différents protocoles à la convention a – t-il indiqué.

Il a évoqué les questions centrales qui constituent une préoccupation majeure pour le Cameroun, notamment : l'intégration de la biodiversité dans les politiques de développement durable au niveau national et international, la conservation et la restauration des écosystèmes dans la perspective de la réduction des risques des catastrophes de la lutte contre les changements climatiques, la biodiversité et les financements novateurs, la biodiversité, les aires protégées transfrontalières en lien avec les questions de paix et de sécurité internationale.

Il a souligné les efforts de la COMIFAC pour mettre en œuvre la volonté des pays à œuvrer de manière concertée à la conservation et à la gestion durable des écosystèmes forestiers du bassin du Congo, dans le cadre d'un plan d'actions sous régional appelé « plan de Convergence ».

Les assises de Pyeongchang constituent une occasion pour faire valoir les préoccupations des pays de la sous-région.

Enfin, Monsieur le Secrétaire Général a témoigné sa reconnaissance à la COMIFAC et remercié les partenaires (GIZ et JICA) pour leur appui, avant de déclarer ouverte la 20^e réunion du Groupe de travail biodiversité d'Afrique centrale (GTBAC 20).

2. Déroulement des travaux

Après la cérémonie d'ouverture et de la photo de famille, les travaux se sont déroulés conformément à l'agenda en plénières et en groupes. Les présentations suivantes ont été faites en plénière et suivies des échanges très fructueux. Il s'agit de :

- comptes-rendus des réunions suivantes : atelier de validation des lignes directrices de l'Union Africaine pour une mise en œuvre coordonnée du Protocole de Nagoya sur l'APA en Afrique, réunion informelle sur le mécanisme de coordination du groupe africain des négociateurs sur la biodiversité, réunions IPBES, ateliers de formations sur l'APA et les droits de propriété intellectuelle ainsi que sur le tandem APA-TIRPAA, tenus respectivement à Dakar (Sénégal) et à Rome (Italie) ;
- Etats des lieux des activités liées à la mise en œuvre du processus APA au niveau national ;
- Etat d'avancement de l'élaboration du projet APA des pays de l'espace COMIFAC/FEM et du projet APA de la GIZ ;
- Etat des lieux des activités liées au processus de révision des Stratégies et Plans d'Actions Nationaux pour la Biodiversité (SPNAB) ;
- Evaluation à mi-parcours des décisions de la CdP 11 ;
- Enjeux, propositions et des recommandations sur les projets de décision de

la CdP12 de la CDB, la RdP7 sur le Protocole de Cartagena et sur la 1^{ère} réunion des Parties au Protocole de Nagoya ;

- Questions sur le développement de la méthodologie du suivi de la diversité biologique forestière ;
- Présentation du nouveau projet PFNL financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Fonds pour les Forêts du Bassin du Congo (FFBC), supervisé par la COMIFAC et exécuté par la FAO en collaboration avec les gouvernements du Burundi, de la Guinée Equatoriale, du Rwanda, de Sao Tomé et Principe et du Tchad.

Les participants ont également échangé sur :

- La stratégie d'intervention pendant la douzième Conférence des Parties (CdP 12) ;
- L'organisation de la session parallèle (COMIFAC) : la session est utile pour faire connaître les efforts de la sous-région dans le cadre de la conservation de la biodiversité;
- La participation des pays et la composition des délégations ;
- Le processus de révision du plan de convergence de la COMIFAC.

Résolutions et Recommandations

Au terme des travaux, les participants ont formulé les recommandations suivantes :

A la COMIFAC/GTBAC

- Harmoniser la position de la sous-région dans la participation des pays de la COMIFAC à l'IPBES ;
- Identifier un organe de la sous région devant servir de centre d'excellence IPEBS de la sous-région ;
- Inscire les questions émergentes (espèces envahissantes et biologie synthétique) à l'ordre du jour des prochaines réunions du GTBAC ;
- Solliciter l'appui des partenaires pour la mise en place un centre régional d'excellence sur la biosécurité.

Au Pays de la sous-région

- Mettre à la disposition de la COMIFAC la liste des experts, pour créer une banque de données ;
- Diffuser au niveau national et sous régional les informations et les leçons apprises issues des réunions de formation/renforcement des capacités ;
- Ratifier et mettre en œuvre le Protocole de Nagoya sur l'APA ainsi que le Protocole supplémentaire Nagoya –Kuala Lumpur sur la biosécurité ;

- Nommer les points focaux APA et CHM du Protocole de Nagoya ;
- Mobiliser les ressources financières à temps pour la participation des Points Focaux aux réunions de la Conférence des Parties à la CDB et ses Protocoles.

Aux partenaires

Mobiliser les financements et autres ressources pour lutter contre l'épidémie hémorragique à virus EBOLA dans le cadre de la conservation de la biodiversité.

Questions diverses et finales

Les participants remercient les Autorités du Ministère de l'Environnement, de la Protection de la Nature et du Développement Durable de la République du Cameroun pour les facilités accordées à la tenue de la 20^e réunion du GTBAC ainsi que le peuple et le Gouvernement Camerounais pour leur hospitalité ;

Ils remercient la COMIFAC et les agences de Coopération technique allemande (GIZ) et japonaise (JICA) pour leur appui multiforme.

Fait à Douala, le 12 Septembre 2014

Les participants